



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 6 MAI 2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE: 18 PRÉSENTS : 15 VOTANTS : 17 (DONT 2 PROCURATIONS)

L'an deux mille vingt quatre six mai, le Conseil municipal de la Commune de LA ROCHE-CHALAIS

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
A l'annexe de la mairie de La Roche-Chalais, sous la présidence
de **Monsieur Jean-Michel SAUTREAU, Maire**
Date de convocation : 30 avril 2024

PRÉSENTS : LACHAUD J., DUCOURTIOUX J., CONIJN M., RAMBONONA R., LAGORGETTE P., VICAIRE BONNIEU D., VIAUD A., CAZERES C. HUGON DE MASGONTIER A., BONNEFONT M., MAILLETAS A., RAVON A., LECOQ T., MALLET J.
ABSENTS EXCUSÉS : BOISDRON C, procuration à. DUCOURTIOUX J., FORESTIER M
procuration à SAUTREAU J. M.,
ABSENTE . CHABANET M.

SECRETAIRE : CONIJN M.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 avril 2024

Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le compte-rendu de la réunion du 2/04/2024.
Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

1 – COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2023 (CFU)

Comme la loi l'indique, les comptes 2023 doivent être visés avant fin juin de l'année en cours, après examen de la Trésorerie. Le conseil municipal est appelé à valider les délibérations sur l'affectation des résultats des CFU 2023 qui ont été portés aux budgets primitifs 2024.

2 - SUBVENTIONS – 2^{ème} tranche

Monsieur le Maire indique que plusieurs dossiers n'étaient pas complets lors du conseil municipal du mois d'avril.

Il propose de valider les montants qui seront versés aux associations suivantes :

- Alliance football 2.500€
- Amicale Laïque 400 €
- La Voix des aînés 360€
- Tour du Limousin 500€

Messieurs LAGORGETTE et RAMBONONA ne prennent pas part au vote pour l'association La Voix des Aînés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide les montants proposés.

3 - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SIVOS DE SAINT-AULAYE

Le Maire indique que la commune adhère au Syndicat Intercommunal Scolaire de Saint-Aulaye et que le conseil municipal doit désigner un délégué titulaire pour remplacer Monsieur HALLAIRE Xavier.

Madame VICAIRE BONNIEU Delphine est candidate.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la candidature proposée.

4 - CRÉATION DE VOIES DANS LE CADRE DE L'OPÉRATION ADRESSAGE/NUMÉROTATION

En complément de la délibération du 23 juillet 2018, le Maire indique qu'il est nécessaire de créer de nouvelles voies dans le cadre de l'opération adressage/numérotation et notamment pour les lotissements de Batier, les Acacias et la Valouze.

Il propose :

- de conserver les noms et numéros existants pour le lotissement des Acacias et la première partie du lotissement de Batier (des numéros 1 à 10).
- De créer des voies nouvelles pour la 2^{ème} partie du Batier et les deux lotissements de La Valouze :
 - o Route de la Valouze avec système métrique pour la numérotation
 - o Route des Chênes avec système métrique pour la numérotation
 - o Impasse de l'Etang avec numérotation de 1 à 12

Il demande aux élus de valider la liste ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la création des nouvelles voies.

5 – RODP (Redevance Occupation Domain Public)

Notre domaine public est occupé en divers endroits par des organismes qui doivent verser à la commune propriétaire une redevance. Ces redevances dues doivent faire préalablement l'objet d'une délibération. Certains organismes sont redevables sur les années passées.

REDEVANCES OCCUPATION DOMAINE PUBLIC à facturer

	2020	2021	2022	2023	2024
Distribution GAZ					547
Transport GAZ		179	184,5	196	200
Transport et distribution Electricité		487	505	531	544
Télécommunication	4212	4185	4322	4762	4867

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les montants des redevances.

6- Débat sur les mesures légales des projets photovoltaïques et agrivoltaïques

A la suite de la loi du 10 mars 2023 sur l'Accélération des Energies Renouvelables (Loi AER), un décret est sorti qui précise certains points. Plusieurs projets concernant notre commune, il convient d'examiner la situation pour, à terme, décider pour la partie communale en toute responsabilité.

7- Point information : gestion des déchets

La phase d'information à nos concitoyennes et concitoyens va être menée à très court terme avant l'étape suivante concernant la nouvelle gestion de collecte des déchets par les Points d'Apport Volontaire. Un point d'étape doit donc être fait au Conseil Municipal.

Débat

Delphine VICAIRE BONNIEU

- Fête des voisins par SaMiRi le 25/05
- Vide grenier Comité des Fêtes SMR le 2/06
- Cinéma plein air le 14/06

Martine CONIJN

- Printemps des poètes
- 10/05 vernissage exposition « une femme juive dans la tourmente »

Jocelyne LACHAUD

- Circuit Villes et Villages fleuris

Jean-Michel SAUTREAU

- Commémoration du 8 mai
- Point dossier « Crématorium »

Fin de séance à 22h20